**Déclaration préalable SUD, CSE DOGSE du 22 février 2023**

**LEADS THE FUTURE « DIRIGER L’AVENIR »**

Comme c’est beau ! Voici le programme de notre « nouvelle direction », mais à y regarder de plus près, il n’y a rien de nouveau dans tout ça. Déjà utiliser un anglissime pompeux pour cacher le vide ce n’est pas nouveau.

LEADS THE FUTURE n’a pas l’air de « diriger » quoi que ce soit, et encore moins « l’avenir » mais bien de poursuivre un plan que l’on connait trop bien.

Nous sommes bien dans la continuité :

* du plan DEGAGE 2025,
* du Business avant tout !
* des restructurations
* des filialisations
* des fusions
* de la sous-traitance à tout va et du dumping social
* de la purge de la masse salariale
* de la désertification des régions
* d’une politique menée contre ses salariés, ceux-là même qui depuis des décennies ont créé cette entreprise et ses richesses, etc

Voilà le futur mortifère que nous promet notre Directrice que l’on pourrait résumer en 3 mots : REDUCTION des COÛTS !!! Et peu importe les coûts humains et la destruction d’un outil industriel. Il faut faire du pognon à tout prix ! Malheureusement par expérience nous savons que ce prix est celui de nos emplois et de notre santé.

**Depuis que notre directrice est arrivée, les NAO, dans un contexte de forte inflation, sont catastrophiques et les DIVIDENDES redistribués sont 17 fois plus important que les mesures salariales !**

La suite de cette déclaration s’adresse à vous madame la présidente, directrice de la DO GSE et encore une fois à vous madame la DRH et toute votre équipe RH.

**« La grève ? c’est quand on veut... et on n’a pas à prévenir ! »**

Depuis la contestation portant sur la réforme des retraites, certains membres de la direction sont intimidants envers certains salariés dont quelques un de nos militants SUD et exerce une pression pour que ceux-ci se déclarent gréviste ou pas et les appellent même les jours de grève !

Que vous vous attaquiez à nos militants ou sympathisants sur nos droits de grève, on saura se défendre, soyez-en convaincu !

Mais que vous vous attaquiez à nos collègues via la ligne RH et MANAGERIALE est intolérable !

Nous exigeons que vous cessiez ce type de pratique qui bafouent le droit de grève.

Quelle est la loi ou règlement ou accord qui impose de prévenir si nos collègues sont grévistes ?! De se justifier ?! De désigner des Technicien-nes « réquisitionné-es » ?!

La délégation SUD tient à terminer cette déclaration en exprimant toute notre tristesse à l’annonce du décès de notre collègue de St ETIENNE, toutes nos condoléances à sa famille et tous ses proches…

Collègue décédée à l’âge de 64 ans à quelques jours de pouvoir prendre sa retraite sans décote.